

SENIORS

à Nouméa



GUIDE
2026



Ville de
NOUMÉA

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa remercie ses financeurs pour les aides accordées : la CAFAT et la Mutuelle du Nickel. Il salue également la générosité de la Croix-Rouge française (délégation territoriale) et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour leurs dons alimentaires.



Directeur de publication :

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

Rédaction : centre communal d'action sociale

Coordination : cellule communication

Conception : Ylang Ylang Com

Photographe : Niko Vincent

Impression : Artypo - 2 700 exemplaires

ÉDITO



Chaque année, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa publie le guide *Seniors à Nouméa*, une ressource indispensable pour accompagner nos aînés dans leur quotidien. Ce recueil regroupe l'ensemble des services, des contacts et des activités essentiels pour répondre aux besoins de chacun et favoriser un épanouissement serein au cœur de notre cité.

Le CCAS demeure le pilier de notre action sociale, œuvrant sans relâche pour soutenir les Nouméens les plus fragiles et renforcer les liens humains qui font la richesse de notre communauté. Après les adaptations nécessaires de ces derniers mois, nos équipes restent pleinement mobilisées, à votre écoute, pour vous guider avec bienveillance dans vos démarches. Notre mission de service public continue de s'appuyer sur des valeurs immuables : la proximité, l'entraide et la solidarité.

Dans cet esprit, la pérennisation de notre programme d'activités hebdomadaires demeure une priorité absolue. Qu'elles soient sportives, culturelles ou intergénérationnelles, ces rencontres sont vitales pour briser l'isolement et préserver l'autonomie de chacun. Pour offrir une accessibilité optimale, ces rendez-vous sont répartis dans les différents quartiers de la ville. Si ce guide offre une vision d'ensemble, le programme détaillé reste consultable en ligne ou directement auprès du CCAS.

Cette dynamique repose sur un engagement collectif admirable : agents, bénévoles et prestataires s'unissent pour faire vivre cette solidarité communale. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement constant. Ensemble, nous faisons de Nouméa une ville résiliente et fraternelle, où chaque senior peut se savoir entouré et soutenu.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sonia Lagarde'.

Sonia Lagarde
Maire de Nouméa

LES AIDES AUX SENIORS 5

- 6 Le CCAS de la ville de Nouméa
- 6 Le soutien aux aidants
- 7 Le GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir
- 8 L'assistante sociale de secteur
- 8 Le maintien à domicile
- 8 L'aide au logement
- 9 La retraite CAFAT
- 10 La retraite complémentaire
- 10 La caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie
- 11 Le complément retraite de solidarité
- 12 Le minimum vieillesse de la province Sud
- 12 Le fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT

BIEN VIVRE CHEZ SOI 13

- 14 L'aide à domicile
- 17 Les associations
- 18 L'amélioration de votre logement

19 SE LOGER À NOUMÉA

- 20 Changer de domicile
- 20 Les résidences pour personnes âgées
- 20 Les EHPAD
- 21 Les accueillants familiaux
- 21 Accueil de jour Alzheimer

LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS 23

- 24 Les activités gratuites
- 25 Le sport
- 27 Lieux patrimoniaux et loisirs
- 28 Les associations

29 DÉMARCHES PRATIQUES

CONTACTS UTILES 31



LES AIDES AUX SENIORS

LE CCAS DE LA VILLE DE NOUMÉA

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa est à votre écoute et à celle de votre famille. Il vous accompagne pour préserver votre qualité de vie, vous informe avec des réponses personnalisées et vous oriente, si nécessaire, vers des structures spécialisées dans le maintien à domicile ou l'hébergement.

VIVRE À DOMICILE

- Vous rencontrez des difficultés pour gérer votre quotidien (courses, etc.) ? Une aide peut vous être apportée pour continuer à vivre à votre domicile et vous assister dans vos démarches administratives.
- Lors d'un cyclone ou d'un épisode de forte canicule, une veille sociale est assurée par téléphone pour les personnes isolées et fragiles.
- Si vous souhaitez quitter votre domicile et intégrer un établissement pour personnes âgées, ou le faire aménager suite à une perte d'autonomie, une réponse individualisée peut vous être apportée par le pôle gérontologique du GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (GIP HDBV).
- En cas de difficultés financières et selon vos ressources, des aides sociales peuvent vous être attribuées (pour les factures d'électricité, d'eau, de transport, d'aide ménagère, etc.).

LE SOUTIEN AUX AIDANTS

Vous assurez la prise en charge quotidienne d'une personne âgée, malade ou dépendante, et vous avez également besoin d'un accompagnement.

Un programme de soutien gratuit vous est proposé :

- **Conférences**
- **Rendez-vous des aidants**, en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen.
@ lions.club.noumea@gmail.com
- **Le guide de l'aidant** : un document interactif qui s'adresse aux aidants de personnes âgées et leur permet de s'orienter vers les différentes institutions, les professionnels ou les associations œuvrant dans ce domaine.
🌐 www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas/aidants-familiaux
- **Les modules d'accompagnement des aidants** : afin d'accompagner les aidants familiaux dans leur relation d'aide, des modules d'informations animés par des bénévoles et des professionnels sont proposés.
- **Le café des aidants** : groupe de parole animé par un psychologue, une fois par mois, l'après-midi.

CCAS

☎ 27 07 86

LE GIP HANDICAP, DÉPENDANCE ET BIEN VIEILLIR

LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE DU GIP HDBV

Une équipe de spécialistes (infirmière, assistante sociale, médecin gériatre, psychologue, etc.) vous accompagne dans l'évaluation de votre niveau de dépendance et vous oriente vers la structure la plus adaptée.

En fonction de votre profil, vous pourrez accéder au régime d'aides pour les personnes en situation de perte d'autonomie et bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) qui préservera votre maintien à domicile.

- Le pôle gériatrique du GIP HDBV vous aide également à préparer l'entrée dans une structure pour personnes âgées. Toutes les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.
- De plus, l'équipe du pôle gériatrique propose à tous les aidants de personnes âgées, tout au long de l'année, des ateliers de prévention et d'information ainsi qu'un groupe de parole, afin de leur permettre de concilier leur rôle d'aidant et leur vie personnelle.

Le pôle gériatrique du GIP HDBV

☎ 24 66 99

LA CARTE SENIORS

Le gouvernement a mis en place une carte Seniors gratuite destinée aux personnes de 60 ans et plus résidant en Nouvelle-Calédonie.

Elle offre des tarifs préférentiels dans les commerces de Nouvelle-Calédonie et des accès gratuits ou réduits à différents équipements publics (musées, parcs, etc.).

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire disponible au groupement d'intérêt public Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (GIP HDBV), sur le site web www.seniors.nc ou au CCAS.

Il faut joindre au formulaire :

- une photo d'identité
- une copie de votre carte d'identité
- une copie d'un justificatif de domicile (facture EEC, CDE, etc.)



GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (HDBV)

☎ 41 49 00

L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Elle peut vous aider à accomplir des démarches administratives, vous renseigner sur vos droits, ou vous soutenir en cas de difficultés diverses.

DPASS

☎ 20 45 40 ou
05 00 30 (numéro vert)

L'AIDE AU LOGEMENT

Vous êtes locataire de votre habitation principale ?

Une aide au logement peut vous être attribuée sous certaines conditions. Elle est calculée en fonction du montant du loyer, de la composition de la famille et de vos ressources. Elle s'adresse également aux seniors résidant en maison de retraite agréée. Elle est versée chaque mois à votre propriétaire qui la déduit de votre loyer, et reconduite chaque année sur la base d'une nouvelle demande.

FSH

☎ 26 60 00 ou
05 10 15 (numéro vert)

LE MAINTIEN À DOMICILE

Plusieurs structures associatives ou privées œuvrent sur Nouméa dans le domaine de l'accompagnement de vie, pour le maintien à domicile (*voir la liste page 14*).

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier et à quel montant vous pouvez prétendre, utilisez le simulateur de calcul sur le site

🌐 www.aideaulogement.nc

Dossier à retirer auprès du Fonds social de l'habitat (FSH), de votre bailleur social si vous êtes locataire du FCH, de la SEM SUD HABITAT ou de la SIC. Vous pouvez également le télécharger sur :

🌐 www.fsh.nc
ou www.aideaulogement.nc

LA RETRAITE « CAFAT »

Vous envisagez de partir à la retraite prochainement ?

La Nouvelle-Calédonie a approuvé, le 24 février 2022, une réforme qui modifie les conditions de départ à la retraite.

		AVANT le 1 ^{er} janvier 2023	APRÈS le 1 ^{er} janvier 2023	APRÈS le 1 ^{er} janvier 2026
Âge légal de départ	Âge légal pour obtenir une retraite CAFAT	60 ans	60 ans ¹ / ₂ 01/01/2024 : 61 ans 01/01/2025 : 61 ans ¹ / ₂	62 ans
Conditions de départ anticipé	Âge minimum pour une retraite anticipée (avec ou sans abattement)	57 ans	58 ans 01/01/2024 : 58 ans ¹ / ₂ 01/01/2025 : 59 ans	59 ans ¹ / ₂
	Années de cotisation pour avoir droit à une retraite anticipée sans abattement	35 années	35 années ¹ / ₂ 01/01/2024 : 36 années 01/01/2025 : 36 années ¹ / ₂	37 années



À savoir

- Si vous n'avez pas le nombre d'années de cotisation nécessaire, votre retraite sera alors calculée avec un abattement définitif (réduction de 1,5 % par trimestre d'anticipation, en fonction de l'âge que vous aurez à la date de votre départ à la retraite).
- Si vous n'avez pas l'âge légal mais que vous justifiez d'au moins 39 années de cotisation, vous pouvez prendre votre retraite sans abattement sous conditions.

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Elle s'ajoute à la retraite de base. Selon votre ou vos emplois, vous pouvez avoir cotisé auprès de différentes caisses de retraite complémentaire, dont le Groupe Malakoff Humanis.

Groupe Malakoff Humanis

☎ 27 84 55

Fax 27 85 45

@ delegation.nc@malakoffhumanis.com

🌐 www.malakoffhumanis.com

Si vous avez besoin d'aide pour la constitution de votre dossier de retraite, rapprochez-vous de l'Association au service de nos retraités (ASNR).

Une cotisation annuelle est obligatoire pour bénéficier de ses services.

**18, route du Port-Despointes
Faubourg-Blanchot**

☎ 27 56 66

@ asnr@asnr.nc

🌐 www.asnr.nc

LA CAISSE LOCALE DES RETRAITÉS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Les agents appartenant à l'une des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie y sont obligatoirement affiliés.

**Caisse locale des retraités
de Nouvelle-Calédonie**

☎ 24 35 90

🌐 www.clr.nc



LE COMPLÉMENT RETRAITE DE SOLIDARITÉ

Le complément retraite de solidarité (CRS) garantit un revenu minimum aux personnes de 62 ans et plus dont les ressources sont modestes.

Si vous avez cotisé à la CAFAT 5 ans et plus pour votre retraite, vous avez peut-être droit au CRS. Ce complément vous permet d'augmenter vos revenus jusqu'à 99 337 F par mois.

ATTENTION

- La contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 2,3 % est prélevée des allocations, indemnités et pensions servies par la CAFAT dont le CRS.
- Aucune retraite n'est accordée automatiquement. Vous devez en faire la demande.

Pour en bénéficier, il faut :

- être âgé de 62 ans au moins et être titulaire d'une pension de retraite servie par la CAFAT
- justifier de 5 années d'activité salariée en Nouvelle-Calédonie et d'affiliation à la CAFAT
- justifier d'une durée de résidence de 10 ans continus en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, vous devrez conserver une résidence stable et régulière en Nouvelle-Calédonie, afin de continuer à percevoir le CRS
- que vos ressources annuelles ne dépassent pas un certain montant au titre de l'année 2025 : 1 650 270 F pour une personne seule (soit 137 522 F par mois) et 3 300 540 F pour un couple (soit 275 045 F par mois), **montants susceptibles d'évoluer en 2026**

CAFAT retraite et complément retraite de solidarité

☎ 25 58 10

@ retraite@cafat.nc

LE MINIMUM VIEILLESSE DE LA PROVINCE SUD

Vous n'avez jamais cotisé à la CAFAT, ou moins de 5 ans ?

Le minimum vieillesse, géré par la province Sud, peut venir en complément de vos revenus jusqu'au plafond brut de 97 159 F par mois pour une personne seule et de 148 595 F pour un couple, montants auxquels il faut soustraire la contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 2,3 %.

ATTENTION

Le calcul du minimum vieillesse tient compte de vos ressources (retraite, retraite complémentaire, pensions, rentes...) et de la participation de vos enfants au titre de l'obligation alimentaire. La participation des enfants à l'obligation alimentaire entrera dans le total de vos ressources (*article 205 du code civil applicable en Nouvelle-Calédonie*).

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir atteint l'âge de 67 ans
- avoir le centre de ses intérêts matériels et moraux en province Sud
- ne pas être placé en établissement, en maison de retraite ou en famille d'accueil au moment de la demande
- avoir fait valoir ses droits à la retraite
- ne pas dépasser les plafonds de ressources d'admission fixés à 97 159 F pour une personne seule, 148 595 F pour un couple

Bureau minimum vieillesse

Accueil uniquement sur rendez-vous au

☎ 20 52 52

Démarche en ligne sur le site de la province Sud

🌐 www.province-sud.nc

LE FONDS D'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET FAMILIALE (FASSF) DE LA CAFAT

Des aides peuvent être accordées aux retraités CAFAT se trouvant en situation sociale précaire.

Service action sociale et handicap de la CAFAT

☎ 25 58 10

@ assistantes-sociales@cafat.nc



BIEN VIVRE CHEZ SOI

L'AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez être aidé dans les actes de la vie quotidienne (préparation des repas, ménage, tri des papiers, etc.) ?

Des sociétés privées proposent les services d'une auxiliaire de vie sociale à domicile (courses, soins sommaires d'hygiène et de toilette, etc.).

SOCIÉTÉS À NOUMÉA

● Âge d'or NC

13, rue du Docteur-Guégan

Quartier-Latin

☎ 24 12 42

@ v.leopold@agedornc.nc

● Auprès de vous

273, rue Jacques-Iekawe, 7^e km

☎ 70 70 36

@ contact@aupredevous.nc

● Cali'Confort

10, rue Bataille, Vallée-des-Colons

☎ 50 55 88

@ caliconfort@caliconfort.nc

● Dany vie

98, route de l'Anse-Vata, Trianon

☎ 25 96 77 / 76 00 23

@ direction@danyvie.nc

danyvie@danyvie.nc

● Domicile services

2, rue de la Havanna

Immeuble Albizia, Magenta

☎ 05 20 20

@ secretariat@domicileservices.nc

● Inter Assistance

Centre médical Medcity

14, rue Anatole-France

Centre-ville

☎ 25 14 19

@ contact@interassistance.nc

● La Présence de Manou

10, rue Bataille (angle rue de Namur)

Vallée-des-Colons

☎ 25 39 35 / 82 82 81

@ lapresencedemanou@gmail.com

● Viadom

Accompagnateur de vie

Complexe Mediplace

49-51, rue Roger-Gervolino, Aéroport

☎ 28 26 26 / 50 60 65 / 79 26 92

@ direction@viadom.nc

contact@viadom.nc

● Vilavi

62, rue Edouard-Unger

Vallée-du-Tir

☎ 95 95 38 / 50 20 30

@ vilavi988@gmail.com

SOCIÉTÉS HORS NOUMÉA

● **Axaide**

47, rue des Dauphins, Boulari
Mont-Dore

☎ 43 08 07

@axaidenc@gmail.com

● **Coco'aides**

2, rue Charles Berthelin
Lotissement Bernard, Païta

☎ 94 12 70 / 30 42 52

@contact.cocoaidessarl@gmail.com

● **Easy Life**

Lot 21 - ZIZA Païta

☎ 46 07 00 / 75 77 00

@secretariat@easylifenc.com

● **Harmony services**

86, route territoriale, Dumbéa

☎ 27 72 55 / 51 11 10

@direction@harmony.nc

● **La Fleur de l'âge**

112, avenue Numa-Joubert
Koutio, Dumbéa

☎ 41 64 06 / 93 62 27 (Jérôme)

@lafleurdelage@lafleurdelage.nc

● **Madilife**

Lot 23, Ziza de Païta

☎ 50 01 01 / 30 30 04

@contact@madilife.nc

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé, vous pourrez, selon vos ressources, bénéficier de la prise en charge partielle de l'auxiliaire de vie. Les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

Le pôle gérontologique
du GIP HDBV

☎ 24 66 99



LES AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE PATENTÉES

Il n'y a plus de conventionnement par la CAFAT. Le recours à une auxiliaire de vie se fait uniquement en autofinancement.

● **Sabine LABBE**

6, rue Louis Breguet, Trianon

☎ 82 02 74

● **Malicka MARGNAC**

32, rue des Iris, 6^e km

☎ 81 75 14

● **Philomène FOURNIER**

4, rue Carnot, Numbo

☎ 51 96 75

● **Joséphine BOULESAVAKI**

3, rue Lavoisier, Ducos

☎ 54 57 66

● **Anita MOREL**

3, rue Maurice Herzog, Magenta

☎ 74 01 50

● **Elisa WADOU**

12, rue Auguste Rolland

Rivière-Salée

☎ 86 35 61

● **Chantal COULON**

16, rue Maurice-Janisel

Motor-Pool

☎ 87 94 10

@ ccoulon52@yahoo.fr



LES ASSOCIATIONS

● Association au service de nos retraités (ASNR)

18, route du Port-Despointes
Faubourg-Blanchot

☎ 27 56 66

@ asnr@asnr.nc

● Association France Alzheimer NC

9, rue Lucien-Lozach
(Les Cerisiers Bleus), Trianon

☎ 27 40 05

@ francealzheimernc@gmail.com

f association FANC

(France Alzheimer Nouvelle-Calédonie)

● Ligue nationale contre le cancer Nouvelle-Calédonie

10, rue Bougainville
Faubourg-Blanchot

☎ 27 60 50

@ ligue-cancer-comite98@nautile.nc
jean-maurice.sotirio@ligue-cancer.net

● Association calédonienne de soutien aux malades du cancer

8, rue Verlaine, Portes-de-Fer

☎ 75 76 40

@ acsmc@nautile.nc

● Association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie

4 bis, boulevard Vauban, Centre-ville

☎ 76 00 88

@ assodiabetiquesnc@gmail.com

● Réseau de soins palliatifs

Claire Bensa et Christelle Kern
(IDE coordinatrices)

☎ 54 51 07 / 54 47 12

@ coordination@rspnc.nc

🌐 www.rspnc.nc



L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire de votre logement et souhaitez y apporter des améliorations pour faciliter votre quotidien ?

Suite à un ennui de santé, pour pallier une perte de mobilité ou préparer votre retour à domicile après une hospitalisation et rester autonome, vous pouvez vous adresser à la direction du Logement de la province Sud. Elle examinera votre demande, évaluera l'aide financière de la province Sud ou du FSH dont vous pourriez bénéficier sous certaines conditions et se chargera des travaux.

Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud

30, route de la Baie des Dames, Ducos

☎ 20 36 00

✉ logement@province-sud.nc

🌐 www.province-sud.nc

En cas d'évolution de la dépendance, toute personne âgée de 62 ans et plus peut solliciter le pôle gérontologique du GIP HDBV pour :

- rendre accessible les lieux afin de permettre un meilleur déplacement,
- prévenir les risques d'accident,
- adapter le logement aux besoins spécifiques liés à la perte d'autonomie.

La demande pourra être soumise, après évaluation, au Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD).

Pôle gérontologique du GIP HDBV

☎ 24 66 99





**SE
LOGER
À NOUMÉA**

CHANGER DE DOMICILE

Vous souhaitez être relogé ?

Si vous estimez votre domicile trop grand pour vous, trop éloigné de votre famille, inadapté au vu de votre dépendance, inscrivez-vous auprès de la **direction de**

l'Emploi et du Logement : votre dossier sera transmis aux bailleurs sociaux pour étude.

☎ 20 36 00

LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

● Les Cerisiers Bleus (SIC)

9, rue Lucien-Lozach, Trianon

☎ 28 65 73

● Les Orchidées (SIC)

19, rue Redika, Ouémo

☎ 28 38 09

● Le Foyer N'Géa

(pour personnes âgées autonomes relevant de l'aide sociale)

14, rue de Gascogne, N'Géa

☎ 27 21 78

● La Résidence Seniors du Trianon

1, rue Lacave-Laplagne, Trianon

☎ 29 91 34

LES EHPAD

Accueil long séjour de personnes dépendantes ou en situation de handicap, âgées de plus de 60 ans. L'accueil pour des séjours de répit est également possible. Contactez les EHPAD pour plus d'informations.

● Ma Maison (Les Petites Sœurs des Pauvres)

18, rue du Frère-Marmoiton
Faubourg-Blanchot

☎ 27 30 14

● La Résidence médicalisée Tina

27, rue Louis-Lagarde, Tina

☎ 24 62 00

@ direction.tina@acbv.asso.nc
tina@acbv.asso.nc

● La Résidence Magnin

11, rue du R. Père Roman
Vallée-des-Colons

☎ 29 57 00

@ secretariat@ehpad-magnin.nc

Pour une entrée en structure, contactez le pôle gérontologique du GIP HDBV

☎ 24 66 99

LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Les responsables de pension de famille, appelés « accueillants familiaux », hébergent à leur domicile des personnes qui ne peuvent pas ou plus vivre seules, en leur offrant un cadre de vie familial.

Cet accueil peut se faire : à temps complet ou partiel (jour ou nuit, semaine ou week-end), de façon temporaire (« accueil de répit ») ou pour une durée indéterminée.

● Ladybird

Mme Saphir HIREP

73, rue Voltaire, 7^e km

Capacité d'accueil : 5

☎ 41 89 79 / 93 87 26

✉ saphirneva@hotmail.com

● L'Espérance

Mme Madeleine SIWA

3, rue Carlo-Léoni

Montagne-Coupée

Capacité d'accueil : 5

☎ 45 43 54 / 52 37 99

✉ s.madeleine@outlook.fr

● L'Oasis

Mme Arlène SANMARSO

17, rue Paul-Mascart, Rivière-Salée

Capacité d'accueil : 5

☎ 41 56 56 / 78 65 55

✉ arlenesanmarso@lagoon.nc

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

● Le centre d'accueil de jour

Édouard-Trubert

(La Croix-Rouge française)

Il accueille en journée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

1, rue Henri-Dubuisson, Aéroport

☎ 27 82 48

✉ cynthia.streiff@croix-rouge.fr





LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS

La ville de Nouméa vous propose de nombreuses activités gratuites pour rester en pleine forme, maintenir le lien social et préserver des moments de complicité entre générations. Les activités sont adaptées à votre âge. Pour y participer, il suffit de vous inscrire auprès du CCAS, ou du service municipal des sports pour les disciplines le concernant.

LES ACTIVITÉS GRATUITES

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens (hors vacances scolaires).

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Prévenez les effets du vieillissement et maintenez le lien social en pratiquant des activités variées. Vous avez envie de rencontrer d'autres seniors, de partager avec eux des loisirs ou des sorties culturelles, de bien vivre votre corps et votre âge ? Le CCAS vous propose un programme trimestriel d'animations gratuites dispensées par des agents de la Ville et du CCAS, des bénévoles, des associations et des professionnels. Ce programme est diffusé par le CCAS (email) et par la Ville via ses différents supports :

 www.noumea.nc
 [Nouméamaville](#)

ATELIERS SÉCURITÉ SENIORS


Le CCAS de Nouméa, en collaboration avec les agents des polices municipale et nationale, organise des ateliers de prévention au sein des associations et dans les résidences accueillant des seniors sur la commune de Nouméa. On y parle des réflexes à adopter à la maison et à l'extérieur.

BÉNÉVOLAT

Pour partager vos compétences et vos passions auprès des seniors et des personnes en situation de handicap, contactez le CCAS de Nouméa qui recherche des bénévoles pour co-animer ses activités.

SMART'GÉNÉRATION

Apprenez à utiliser votre smart-phone avec l'aide personnalisée d'un étudiant grâce aux ateliers proposés par le CCAS.

Renseignements et inscriptions
auprès du CCAS de la ville de Nouméa
 27 07 86



LE SPORT

Avec le service municipal des sports

GYM DOUCE [gratuit]

Séances les mercredis de 9h à 10h, du 1^{er} avril au 28 octobre.

Inscriptions du 2 au 27 mars

GYM AQUATIQUE EN MER [gratuit]

Séances encadrées par des éducateurs sportifs du 2 novembre 2026 au 2 avril 2027, trois fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 9h30, pour les retraités de plus de 60 ans ou pensionnaires des structures spécialisées et maisons de retraite.

Inscriptions du 1^{er} au 31 octobre

Documents à fournir :

- fiche d'inscription 2026 remplie
- certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aquagym d'une validité de moins d'un an
- attestation de domicile



Au quotidien

NATATION

● Centre aquatique de Nouméa

14, rue de Prony, Magenta

☎ 27 86 34

● Piscine Jacques-Mouren du Ouen Toro

144, promenade Roger-Laroque

☎ 26 18 43

● Piscine Henri-Daly de Rivière-Salée

46, avenue Bonaparte

☎ 43 38 62

Pour les 3 piscines municipales

Senior (plus de 60 ans) : 300 F

Service municipal des sports

Renseignements sur les cours :

🌐 www.noumea.nc

☎ 23 26 50

FAUTEUILS DE BAINNADE ADAPTÉS

Mis à disposition gratuitement au poste de secours de la baie des Citrons, les fauteuils de baignade permettent aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap de se déplacer sur le sable et de se baigner en toute sécurité. Ils sont accessibles toute l'année, du lundi au dimanche, aux horaires de surveillance du poste de secours.

Direction de la Politique de la Ville

Du lundi au vendredi de 7h15 à 15h30
en continu

☎ 27 07 02

PARCS DE JEUX ET ESPACES VERTS MUNICIPAUX

Nouméa compte plusieurs parcs municipaux et de vastes espaces verts. Ils constituent des lieux privilégiés de promenade, de détente et de loisirs.

● Parc du Receiving Georges-Brunelet

Clôturé et géré par un gardien, il est soumis à des horaires d'ouverture :

- de 6h30 à 18h30 du 1^{er} avril au 31 octobre
- de 6h30 à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars

● Parc de Rivière-Salée

Il est dorénavant en accès libre.

Liste des principaux espaces :

- 🌐 www.noumea.nc/noumea-dynamique/parcs-jardins/parcs-espaces-verts-municipaux

Par ailleurs, 25 parcs de jeux constituent des espaces de vie, ainsi que des lieux récréatifs et de détente :

- 🌐 www.noumea.nc/noumea-dynamique/parcs-jardins

WORKOUT

Une vingtaine d'aires de workout sont réparties à Nouméa. Ces équipements de plein air et en libre accès permettent une pratique sportive variée et ludique. Des conseils pratiques et des exercices spécifiques sont proposés sur chaque machine.

Un parc d'activité physique spécifiquement adapté aux seniors a été installé à côté de la résidence Les Cerisiers Bleus, dans le quartier Trianon. Il est gratuit et ouvert aux plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite et aux associations. 9, rue Lucien-Lozach, Trianon

Du lundi au vendredi de 6h à 18h

Liste des aires de workout :

- 🌐 www.noumea.nc/noumea-dynamique/sport/aires-workout



LIEUX PATRIMONIAUX ET LOISIRS

MUSÉE DE LA VILLE

Le musée de la Ville propose un voyage dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, avec notamment deux expositions : « La Première Guerre mondiale, chroniques calédoniennes » et « Nouméa des booms 1945-1975 ».

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F

Gratuit pour les détenteurs de la carte des anciens combattants

☎ 26 28 05

MAISON CÉLIÈRES - FOYER DES CALÉDONIENS

Cette demeure historique offre un exemple de l'architecture coloniale. Elle raconte l'histoire d'une famille et celle du Faubourg-Blanchot. Des visites guidées ponctuelles sont organisées par l'association *Témoignage d'un passé*.

Ouvert les jeudis et vendredis de 9h à 13h, le samedi de 8h30 à 11h30

Tarif senior (plus de 60 ans) et **ancien combattant** : 100 F par personne

☎ 77 83 73

@ animatup@gmail.com

MAISON HIGGINSON

Lieu d'expositions temporaires dans un bâtiment historique.

Ouvert, à partir du mois d'avril,
du mercredi au vendredi de 12h à 17h,
et le samedi de 10h à 17h

☎ 23 26 50 / 24 84 17



MUSÉE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le musée expose plus de 500 objets et documents sur le parcours des volontaires calédoniens et la vie en Nouvelle-Calédonie durant le second conflit mondial.

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F

Gratuit pour les détenteurs de la carte des anciens combattants

☎ 27 48 70



LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Clic et collecte

Choisissez et réservez des documents (magazines, livres, audios, livre en gros caractères, CDs et DVDs) sur le portail documentaire.

Sur rdv, retirez les documents réservés en appelant le **41 54 02**.


Les ressources en ligne

Accédez à une offre culturelle en ligne diversifiée : livres, BD, livres audios, films documentaires, podcasts, en vous connectant sur le portail documentaire.

La salle de lecture

Située au musée de la Ville, elle est ouverte au public les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

 <https://webmediatheques.noumea.nc>

 **41 54 02**


 mediatheques@ville-noumea.nc

CENTRE D'ART / THÉÂTRE DE POCHE

Le centre d'Art comprend plusieurs espaces ; le théâtre de Poche, une salle d'exposition, une scène couverte extérieure, un lieu de résidence pour les artistes et des jardins. Le théâtre de Poche propose une programmation annuelle de spectacles.

Programmation sur www.noumea.nc


Billetterie ouverte de 12h à 16h30 du mercredi au vendredi et, les soirs de spectacle, 1 heure avant le début de la représentation. Tarif réduit pour les seniors sur les spectacles et la carte Poche qui, elle, donne accès à des tarifs préférentiels sur les spectacles.

 **27 07 50**

LA MAISON DE LA BIODIVERSITÉ

Située au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, la Maison de la biodiversité est dédiée à la sensibilisation à l'environnement, à la découverte et au respect des écosystèmes. Elle propose des ateliers, animations et un espace de détente. Du mardi au samedi, profitez d'ateliers pédagogiques gratuits sur différentes thématiques : écosystèmes, mangrove, eau, énergie...

**Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 17h30 et le samedi
de 9h à 12h et de 13h à 17h30**


 **25 11 43**


LES ASSOCIATIONS

Vous pouvez également contacter ces deux associations pour connaître leur programme d'activités :

ACAPA (Association calédonienne d'aide aux personnes âgées)


2 bis, rue Montcalm
Faubourg-Blanchot

 **28 18 00**

 acapanoumea@lagoon.nc

ASSOCIATION LES FILS D'ARGENT

Promenade Roger-Laroque
Ouen Toro (face à la piscine,
près du club de tir à l'arc)

 **26 22 37**

 fildargent@mls.nc



DÉMARCHES PRATIQUES

PRÉPARER DES OBSÈQUES

Lors du décès d'un proche, vous devez accomplir certaines démarches afin d'organiser les obsèques. Pour vous préparer au mieux, consultez *Le guide des obsèques* de la ville de Nouméa, disponible à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur le site www.noumea.nc

Centre funéraire municipal
217, rue Jacques-lékawé au cimetière du 5^e km
☎ 43 22 88

DISPOSITIF PROXISERVICES

Un dispositif d'accompagnement personnalisé dans ses démarches administratives numériques et d'état civil est proposé par la Ville. Chaque jour, deux équipes d'agents de la Ville sont déployées dans des quartiers différents et accueillent les Nouméens, soit dans un lieu ressource, soit à bord du Proxibus.

Il est possible d'effectuer différentes démarches administratives : listes électorales, actes d'état civil (copies ou extraits), carte de stationnement pour personne à mobilité réduite (information et dépôt des dossiers), passeport, carte nationale d'identité (nouvelle procédure en ligne).

Service Vie de la Cité
☎ 27 07 02
🌐 www.noumea.nc
(rubrique *Nouméa pratique, Les services à la population*)

OBTENIR UNE CARTE DE STATIONNEMENT PMR

La ville de Nouméa délivre une carte de stationnement à toute personne dont la capacité ou l'autonomie de déplacement à pied est fortement réduite ou nécessite une aide (humaine ou matérielle). Elle est valable pour une période d'un an à 5 ans maximum et elle permet d'accéder aux places réservées aux personnes en situation de handicap.

Service de la Vie Citoyenne
☎ 27 31 15
@ vie.citoyenne@ville-noumea.nc
🌐 www.noumea.nc
(rubrique *Mes démarches*)

TRANSMISSIONS À DOMICILE DE L'ÉTAT CIVIL

Quand une personne est dans **l'incapacité réelle** de se mouvoir, un agent municipal peut se déplacer au lieu de résidence (domicile ou institut médicalisé) pour réaliser certaines prestations : certificats de vie, légalisations de signature et carte d'identité. Lors de la demande, il est préférable de donner le contact d'un aidant qui sera présent le jour du rendez-vous.

Excepté pour les personnes en institution médicalisée, un justificatif de situation fourni par un médecin ou une infirmière sera demandé. Si un abus est avéré, la prestation pourrait ne pas être réalisée.

Service de la Vie Citoyenne
☎ 27 31 15
@ vie.citoyenne@ville-noumea.nc



CONTACTS UTILES

SOCIAL

- **Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nouméa**
20, rue Gallieni, Centre-ville
☎ 27 07 86
✉ mairie.ccas@ville-noumea.nc
🌐 www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas

- **CAFAT**
4, rue du Général-Mangin
Centre-ville
☎ 25 58 00
🌐 www.cafat.nc

- Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT**
4, rue du Général-Mangin
Centre-ville
☎ 25 58 10

- Retraite et complément retraite de solidarité - Guichet retraite CAFAT**
5, rue Gallieni
Centre-ville
☎ 25 58 10
✉ retraite@cafat.nc

- Service action sociale et handicap**
4, rue du Général-Mangin
Centre-ville
☎ 25 58 10
✉ assistantes-sociales@cafat.nc

- **Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie**
1, rue de la République
Centre-ville
☎ 24 35 90
✉ clr@clr.nc
🌐 www.clr.nc

- **Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS)**
12, rue de Verdun
Immeuble Gallieni 2
Centre-ville
☎ 20 44 00
✉ dpass@province-sud.nc
🌐 www.province-sud.nc

- **Service de l'action sociale**
17, rue Georges-Clémenceau
☎ 20 45 40
05 00 30 (numéro vert)

- **Bureau minimum vieillesse**
17, rue Georges-Clémenceau
Centre-ville
☎ 20 52 52

- **Service d'Accompagnement des Organisations Médico-Sociales (SAOMS)**
12, rue de Verdun
Immeuble Gallieni 2
Centre-ville
☎ 20 44 26

- **Groupe Malakoff Humanis**
20, rue Anatole-France
Centre-ville
☎ 27 84 55
✉ delegation.nc@malakoffhumanis.com
🌐 www.malakoffhumanis.com

- **SOS écoute**
Détresse psychologique, isolement, perte d'autonomie, etc.
☎ 05 30 30 (numéro vert gratuit et anonyme)

SANTÉ

- **Mutuelle du commerce**
195, rue Roger-Gervolino
Magenta-Aérodrome
☎ 41 08 00
🌐 www.mutuelleducommerce.nc
- **Mutuelle des fonctionnaires**
28, rue Olry
Vallée-du-Génie
☎ 27 28 21
🌐 www.mdf.nc
- **Mutuelle du Nickel**
12, route de l'Anse-Vata
Quartier-Latin
Siège : 2 ter, rue Berthelot
Doniambo
☎ 26 60 40
🌐 www.mdn.nc
- **Médipôle de Koutio**
110, boulevard Joseph-Wamytan
Dumbéa-sur-mer
☎ 24 38 00
- **Centre hospitalier spécialisé
Albert-Bousquet (CHS)**
42, rue du Docteur-Eschembrenner
Nouvelle
☎ 24 36 36
- **GIP Handicap, Dépendance
et Bien Vieillir (HDBV)**
4, rue Félix Trombe, Dumbéa
☎ 41 49 00

Le pôle gérontologique du GIP HDBV
4, rue Félix Trombe, Dumbéa
☎ 24 66 99
🌐 www.pole-gerontologique.nc
- **Centre de soins en addictologie (CHS)**
☎ 24 36 36 / 24 01 66
@ secretariat.csa@chs.nc
- **Clinique Kuindo Magnin**
5, rue du Contre-Amiral-Joseph-
du-Bouzet
Nouvelle
☎ 42 00 00
- **Agence sanitaire et sociale
de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**
Promotion de la santé et programmes
de prévention.
16, rue du Général-Gallieni
Centre-ville
☎ 25 07 60
- **Centre d'éducation (ASSNC)**
Pour une meilleure prise en charge
du diabète, au quotidien.
16, rue du Général-Gallieni
5^e étage, Centre-ville
☎ 26 90 61
- **Centre de soins de suite et de
réadaptation (CSSR)**
56, boulevard Joseph-Wamytan
Dumbéa-sur-mer
☎ 24 38 00

LOGEMENT

- **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**
15, rue Guynemer
Quartier-Latin
☎ 28 23 16 / 44 40 00
✉ sic@sic.nc
- **SEM SUD HABITAT**
15, rue Jacques-Yves-Cousteau
Centre urbain de Koutio
Dumbéa
☎ 46 88 00
✉ contact@semsudhabitat.nc
- **Fonds social de l'habitat (FSH)**
42, avenue Paul-Émile Victor
Dumbéa
☎ 26 60 00 ou 05 10 15
(numéro vert gratuit)
✉ direction@fsh.nc
🌐 aideaulogement.nc
- **Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud**
30, route de la Baie des Dames
Ducos
☎ 20 36 00
🌐 www.province-sud.nc



SPORT, CULTURE ET LOISIRS

- **Service municipal des sports**
9, rue de la République
(annexe mairie)
☎ **23 26 50**
- **Direction de la Politique de la Ville**
20, rue Gallieni
Centre-ville
☎ **27 07 02**
- **Musée de la Ville**
39, rue Jean-Jaurès
Place des Cocotiers
☎ **26 28 05**
- **Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie**
14, avenue Paul-Doumer
Centre-ville
☎ **27 48 70**
- **Maison Higginson**
5-7, rue de Sébastopol
Centre-ville
☎ **23 26 50 / 24 84 17**
- **Maison Célières - Foyer des Calédoniens**
21, route du Port-Despointes
Faubourg-Blanchot
☎ **77 83 73 / 23 67 61**
- **Centre d'Art - Théâtre de Poche**
6, boulevard Extérieur
Faubourg-Blanchot
☎ **25 07 50**
- **Maison des associations de l'Orphelinat**
1, rue Gustave-Flaubert
Baie-de-l'Orphelinat
(anciens locaux d'Atinea)
☎ **27 07 02**
- **Maison de la Biodiversité**
Voie Maurice-Meunier, à l'entrée du parc urbain de Sainte-Marie
☎ **25 11 43**
🌐 **www.noumea.nc**

NUMÉROS D'URGENCE

- **POLICE SECOURS 17**
- **POLICE MUNICIPALE 1022**
- **SAMU 15**
- **POMPIERS 18**

CCAS de Nouméa
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h
et de 13h à 16h
20, rue Gallieni
Centre-ville
☎ 27 07 86
✉ mairie.ccas@ville-noumea.nc
🌐 www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas



Ville de
NOUMÉA